

0830019V
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MARIE MAURON
851 ROUTE DE FREJUS
83440 FAYENCE
Tel : 0494606480

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 38

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/04/2024

Réuni le : 16/04/2024

Sous la présidence de : Odile Noaillon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Prestations de services 2025/2027 : adhésion au groupement de services pour entretien des ascenseurs, maintenance, entretien et vérification des extincteurs, entretien des hottes, entretien et maintenance des matériels de cuisine, entretien SSI et désenfumage acceptée à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Noaillon

Prénom : Odile

Signé le : 06/05/2024 16:24:40

0830019V
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MARIE MAURON
851 ROUTE DE FREJUS
83440 FAYENCE
Tel : 0494606480

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 39

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/04/2024

Réuni le : 16/04/2024

Sous la présidence de : Odile Noaillon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Denrées alimentaires 2025 : adhésion au groupement d'achats de la Côte d'Azur pour les denrées alimentaires 2025. Adhésion acceptée à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Noaillon

Prénom : Odile

Signé le : 06/05/2024 16:24:58

0830019V
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MARIE MAURON
851 ROUTE DE FREJUS
83440 FAYENCE
Tel : 0494606480

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REMISE DE PRIX AUX ELEVES MERITANTS

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 40
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/04/2024
Réuni le : 16/04/2024
Sous la présidence de : Odile Noaillon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'achat de bons cadeaux attribués aux élèves méritants.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Bons d'achats ou cadeaux attribués aux élèves méritants (pour leur investissement, leurs résultats....) achetés sur le budget de l'établissement : bons de 10 € à 20 €. Accord des membres du Conseil d'Administration à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Noaillon

Prénom : Odile

Signé le : 06/05/2024 16:25:15

0830019V
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MARIE MAURON
851 ROUTE DE FREJUS
83440 FAYENCE
Tel : 0494606480

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PROJET DE SORTIE ILE STE MARGUERITE

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 41
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 02/04/2024
Réuni le : 16/04/2024
Sous la présidence de : Odile Noaillon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le projet de sortie à l'île Ste Marguerite.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Projet de sortie pour les éco-délégués à l'île Ste Marguerite le 27 Juin 2024 avec une intervenante naturaliste. Le financement est prévu sur la subvention APC du Département et un don du foyer socio éducatif du Collège.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Noaillon

Prénom : Odile

Signé le : 06/05/2024 16:25:32

0830019V
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MARIE MAURON
851 ROUTE DE FREJUS
83440 FAYENCE
Tel : 0494606480

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : COMPTE-RENDU DU CA DU 13 FEVRIER 2024

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 42

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 26

Quorum : 14

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/04/2024

Réuni le : 16/04/2024

Sous la présidence de : Odile Noaillon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le compte-rendu du CA du 13 Février 2024.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Compte-rendu du CA du 13 Février 2024 approuvé à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Noaillon

Prénom : Odile

Signé le : 06/05/2024 16:26:15

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0830019V
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MARIE MAURON
851 ROUTE DE FREJUS
83440 FAYENCE
Tel : 0494606480

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/04/2024

Réuni le : 16/04/2024

Sous la présidence de : Odile Noaillon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2023 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Noaillon

Prénom : Odile

Signé le : 06/05/2024 16:48:04

0830019V
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MARIE MAURON
851 ROUTE DE FREJUS
83440 FAYENCE
Tel : 0494606480

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 44
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/04/2024

Réuni le : 16/04/2024

Sous la présidence de : Odile Noaillon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2023

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Réserves :

Avec réserves

Sans réserve

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 14

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Noaillon

Prénom : Odile

Signé le : 06/05/2024 16:48:23

0830019V
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE MARIE MAURON
851 ROUTE DE FREJUS
83440 FAYENCE
Tel : 0494606480

ACTE TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Objet : Transmission du compte financier

Numéro d'enregistrement : 45

Année scolaire : 2023-2024

Agence comptable de rattachement (préciser la dénomination et le numéro UAI) :

Agence comptable du Lycée Jean Moulin - DRAGUIGNAN - 0830015R

Informations générales sur le compte financier

Année scolaire : 2023/2024

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, notamment ses articles L.421-11 à L.421-19-16 et R.421-57 à R.421-78-2

Vu

- la délibération n° 44 du conseil d'administration du 16/04/2024 relative à l'arrêt du compte financier 2023.
- la délibération n° 43 du conseil d'administration du 16/04/2024 relative à l'affectation du résultat.

Le chef d'établissement transmet le compte financier de l'exercice 2023

Observations du conseil d'administration sur le compte financier []

Observations de l'agent comptable sur le compte financier []

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 22

Dém'Act

Dématisation des actes des EPLE

Le chef d'établissement

Nom : Noaillon

Prénom : Odile

Signé le : 06/05/2024 16:55:25